

Démographie

2018 : une espérance de vie à 65 ans avec un écart d'un an entre femmes et hommes français

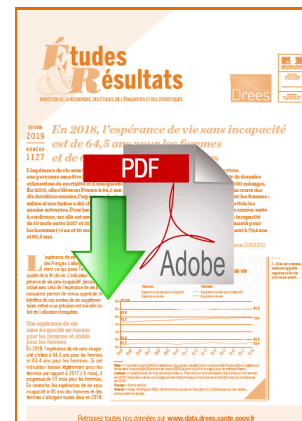
Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), l'espérance de vie à 65 ans, sans incapacité, s'élève à 11,2 ans pour les femmes et à 10,1 ans pour les hommes, soit un écart d'environ un an ⁽¹⁾.

Pour rappel, l'espérance de vie sans incapacité correspond au nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes.

Toujours en 2018, l'indicateur de l'espérance de vie à la naissance s'est établi, lui, à 85,3 ans pour les femmes et à 79,4 ans pour les hommes. Un double constat s'impose pour la Drees : les femmes vivent plus longtemps, mais les années de vie supplémentaires se déroulent avec plus d'incapacités.

Si l'espérance de vie à la naissance s'allonge régulièrement, la durée de vie sans ressenti de limitations des activités du quotidien est relativement stable dans le temps puisqu'elle s'élevait respectivement à 64,6 ans et 62,7 ans en 2008.

À 65 ans, une femme peut espérer encore vivre 23,2 ans, mais le nombre moyen d'années qu'il lui reste à vivre sans incapacités est de 11,2 ans. Pour les hommes, à 65 ans, l'espérance de vie s'élève à 19,4 ans, tant que son espérance de vie sans incapacité, à 65 ans, est de 10,1 ans. La Drees indique que l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis dix ans, avec un gain de 1 an et 2 mois pour les femmes et de 1 an et 5 mois pour les hommes, ce qui peut traduire un recul de l'âge d'entrée en incapacité des personnes ayant atteint 65 ans.



Nos peines...

Claude Le Feuvre soutenait l'action du CÉAS

Claude Le Feuvre, maire de Saint-Pierre-la-Cour, précédemment président de la communauté de communes du Pays de Loiron et conseiller général, est décédé le 1^{er} octobre 2019. Adhérent au CÉAS jusqu'à ces dernières années, il soutenait son action. Il était en particulier sensible à l'esprit critique de l'association vis-à-vis des données statistiques.

En tant qu'élu local, il a recouru à diverses reprises aux services du CÉAS. En 1990, suite à une pétition du Club du 3^e âge pour une maison de retraite, la commune de Saint-Pierre-la-Cour a demandé la conduite d'une recherche-action sur les attentes et besoins des retraités de la commune. En outre, le CÉAS a accompagné le Pays de Loiron dans la préparation et la mise en œuvre de ses premiers Contrats régionaux de développement.



Claude Le Feuvre
(1935-2019)

(1) – « [En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes](#) », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), *Études & Résultats* n° 1127 d'octobre 2019.



À vos agendas



Le mercredi 16 octobre, à Laval
Objectif Bafa

Le mercredi 16 octobre, de 16 h à 18 h, dans ses locaux, place du 18-Juin, à Laval, le Centre information jeunesse (CIJ) organise une rencontre autour du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (Bafa). Où ? Quand ? Avec qui ? Quoi ? Combien ? Ces questions recevront une réponse du CIJ.



Le jeudi 17 octobre, à Laval
Journée du Refus de la misère

Le jeudi 17 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du Refus de la misère et du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Comité du 17 octobre, réunissant de nombreuses associations mayennaises, organise deux événements :

- De 16 h à 18 h, Parvis des droits de l'Homme, à Laval, animations, expositions, témoignages.
- À 20 h, Maison de quartier du Pavement, rue du Pavement, à Laval, table ronde sur le thème : « Agir ensemble pour donner aux enfants, à leur famille et à la société les moyens de mettre fin à la pauvreté ». Participation d'Élisabeth Doineau, sénatrice et présidente de la commission Enfant, Famille et Insertion du Conseil départemental ; Arthur Charbonnier, éducateur de rue ; Benjamin Beaudry, animateur parentalité de la Maison du quartier ; Stéphane Degand, responsable d'unités d'accueil pour adolescents et jeunes majeurs ; une personne d'ATD Quart monde.

Renseignements : Gérard Bodinier, tél. 06 63 55 06 87 ;
mél. atdquartmonde53@orange.fr



Le vendredi 18 octobre, à La Selle-Craonnaise
Forum mobilité dans le Pays de Craon

Le vendredi 18 octobre, de 12 h à 18 h, salle de L'Orion, à La Selle-Craonnaise, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la communauté de communes du Pays de Craon organise un Forum mobilité dans le Pays de Craon.

Au programme, à partir de 13 h 30, travaux en sous-groupes pour évoquer les forces et faiblesses du Pays de Craon face à la mobilité. Présentation de divers projets : Mobilité durable 53, Autostop organisé, Véhicules partagés, Mobilités douces et Défi mobilité. Présentation de la plateforme Mobilité du Pays de Craon.

Inscription [ici](#).



Le samedi 19 octobre, à Meslay-du-Maine
Le camp d'internement de Meslay (1939-1940)

Le samedi 19 octobre, à 16 h, salle socioculturelle de Meslay-du-Maine, l'association Histoire et mémoire de Meslay-du-Maine et de son canton organise la projection d'un film documentaire muet, tourné à Meslay, fin 1939, par le lieutenant Dubuc, commandant du camp d'internement. Ce camp a été présent de septembre 1939 à juin 1940, aux Rochères et à la Poterie, de la Cropte. Il a accueilli près de 3 000 internés antinazis (Autrichiens, Allemands, Espagnols).

La projection sera suivie d'un échange avec Gilles Dubus et son épouse, petit-fils du lieutenant Dubuc ; et avec M. Lucas, fils d'un des adjoints du lieutenant, ainsi que son épouse.

Les Meslinois qui ont connu ces événements sont invités à apporter leur témoignage.

Entrée gratuite.

« Chaque jour, des milliers de journalistes font leur métier honnêtement. Certains au plus près des territoires, dans les communes rurales, les quartiers, captant les colères et le mal-être. D'autres risquent leur vie pour donner la parole aux opprimés de régimes brutaux. Ne l'oublions pas. L'Histoire a bien souvent montré que la critique systématique des médias justifiait ensuite de s'attaquer à la liberté de la presse. La démocratie repose sur des piliers. Ils ne sont pas inusables. À chacun, dans ces périodes agitées, de mesurer la responsabilité de ses propos et de ses actes. »